

AVIS IMPORTANT!!!

A NOS ABONNÉS.

Afin de pouvoir mieux rencontrer les vues de nos abonnés et répondre mieux à leur encouragement, nous nous sommes décidés à n'exiger que la somme de dix chelins courants, par année, pour chaque nouvel abonnement de nos abonnés actuels; c'est-à-dire qu'un de nos abonnés actuels qui souscrit à nos, deux, trois, six, dix copies de plus, n'aum à nous payer pour chacune d'elles que 10 chelins par an au lieu de vingt chelins. Nous espérons par ce moyen rencontrer les désirs de ceux qui nous encouragent, et leur faciliter les moyens de faire circuler d'avantage les Melanges Religieux, dont ils doivent sentir l'utilité aujourd'hui plus que jamais.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 27 MARS 1819.

LES PRINCIPES DE L'AVENIR.

Après avoir exposé, comme nous l'avons fait dans nos deux dernières feuilles, les hautes raisons religieuses et politiques qui demandent que le Pape ait un pouvoir temporel, libre et indépendant; il nous reste aujourd'hui à répondre à l'Article du 14 mars, qui a traité ce sujet dans un article intitulé: "Pouvoir temporel du Pape." Nous avons lu et relu cet article de l'Avénir; nous ne pouvons en croire nos yeux; nous nous imaginons avoir sous la main un journal étranger, un journal protestant et fanatique, ou une feuille socialiste. Pourtant c'était bien l'Avénir. C'était bien ce journal-là qui débattait contre le Souverain-Pontife et comme roi de Rome et comme chef visible de l'Eglise catholique. Il semait en effet difficile de réunir en un moindre espace un plus grand nombre de principes faux et de prétentions révolutionnaires et irréligieuses. C'est ce qui nous obligea à relever un à un et tels qu'ils se présenteront ces faux principes de toutes sortes.

Les dernières nouvelles d'Europe, disent MM. de l'Avénir, nous apprennent la déchéance du Pape, comme roi, et la proclamation de la république à Rome! Si cet acte n'est pas prématuré; si le Pape, le premier évêque de la Chrétienté, repousse les conseils perfides qui l'invitent à se servir des armes étrangères pour ressaisir un pouvoir temporel au nom de celui qui disait: "mon royaume n'est pas de ce monde;" enfin si le sang ne doit plus couler pour le maintien de l'ordre actuel ou pour le rétablissement de l'ordre ancien, nous saluons avec enthousiasme cet événement que nous n'hésitons pas à proclamer comme glorieux pour la cause des nations."

Ainsi, les MM. de l'Avénir ne craignent pas de favoriser, ils saluent avec enthousiasme la nouvelle de la déchéance du Pape comme roi! C'est là le langage de gens qui se disent catholiques! Ils bondissent de joie en voyant le magnanime Pie IX, ce saint Pontife que tout l'univers révère et admire, obligé de quitter ses états pour échapper à la violence, à l'intimidation et peut-être au poignard démocratique. Ils sont remplis d'ivresse en voyant triompher ce que l'Italie a de plus mauvais citoyens et de gens sans principes ni loi. Ce spectacle exalte leur âme; leur contentement ne peut se déguiser ni se contenir. Ils ont beau soulever par l'indignation de tous les lecteurs catholiques; qu'importe, ils veulent parvenir à leur but qui est la diffusion de leurs idées! Ils auront beau par là blesser la loi religieuse de tous leurs concitoyens; cela leur importe peu, ils veulent proclamer la diffusion de leurs idées, et ces idées sont que la foi et l'autorité ne sont plus de mise au siècle où nous vivons. Néanmoins c'est à juste titre que tous les hommes vraiment catholiques s'indignent d'entendre de semblables paroles, proférées par des écrivains qui se disent enfants de l'Eglise et amis de leur pays. Oh! MM. de l'Avénir, ce ballon d'essai lancé par vous de la région des idées irréligieuses et anti-catholiques ne vous portera pas bonheur! Vous aurez, comme vous l'avez déjà, la désapprobation et condamnation entière de tous les catholiques et de tous les hommes, bien pensants! Vous ne le croyez peut-être pas! Eh! bien, écoutez ce qu'écrivit M. Frédéric Gaillardet, ce publiciste distingué qui, plus d'une fois, a reçu l'encens de vos éloges, écrivait le 22 février dernier les lignes suivantes; à coup sûr, vous ne l'accuserez pas de bigoterie et vous ne direz pas que c'est là une diatribe pieuse:

"M. Ledru Rollin, dit-il, annonça des interpellations sur les affaires d'Italie. Il a pris pour texte l'intervention probable des cours de Vienne, de Naples et de Turin dans les affaires de la Toscane et des Etats Pontificaux; mais, des les premiers mots, il a soulevé contre lui l'opinion de la chambre, en disant que la déchéance de l'autorité temporelle des Papes était une bonne nouvelle pour les amis de la liberté. Non, non, s'est-on écrié de toutes parts. L'orateur Montagnard a aggravé cette première faute en ajoutant que Pie IX avait démenti de son peuple. La conscience de tous les gens de bien dément cette accusation contre le Pontife illustre, qui a fait preuve des plus nobles vertus et donné le signal de la liberté italienne. Un pasteur protestant, M. Coquerel, a eu l'heureuse inspiration et l'honneur insigne de venger Pie IX des injures de M. Ledru-Rollin et de ses amis. Il a émis le vœu, comme citoyen, que la France rétablisse le Pape dans son pouvoir temporel."

Eh! bien, nous le demandons à MM. de l'Avénir, si, à l'assemblée nationale de la France, M. Ledru Rollin, qui pourtant est déjà connu pour son dévergondage d'idées et de principes, a soulevé contre lui l'opinion de la chambre, en disant que la déchéance de l'autorité temporelle des Papes est une bonne nouvelle pour les amis de la liberté; que dira le peuple canadien, ce peuple éminemment religieux, éminemment catholique, des MM. de l'Avénir qui proclament comme glorieuse pour la cause des nations la déchéance de Pie IX? Le peuple canadien dira que ces deux doctrines n'en font qu'une, qu'elles sont aussi mauvaises l'une que l'autre, et que la juste condamnation de la première doit s'étendre à celle-ci. A bien plus forte raison, dirons-nous que MM. de l'Avénir sont condamnables de soutenir, par leurs avancées erronées et par leurs citations prétendues historiques, que Pie IX a démenti de son peuple. C'est là une assertion totalement dénuée de fondement, et si nos adversaires ne prouvent pas qu'ils ont dit vrai ou au moins ne donnent

pas des raisons qui puissent les justifier de cet avancé. Le peuple canadien les tiendra pour coupables, à dessein, d'une calomnie atroce envers le Souverain-Pontife. Dans tous les cas, nous dirons avec M. Gaillardet que "la conscience de tous les gens de bien dément cette accusation contre le Pontife illustre, qui a fait preuve des plus nobles vertus et donné le signal de la liberté italienne." Et maintenant, que MM. de l'Avénir nous répondent, qu'ils nous disent s'ils n'ont pas honte d'être moins bons enfants de l'Eglise qu'un ministre protestant! Ce ministre protestant (M. Coquerel) a manifesté le désir, à émis le vœu de voir bientôt Pie IX de nouveau en possession de sa puissance temporelle. Que dites-vous de cela, MM. de l'Avénir? Direz-vous par hasard que M. Coquerel est un de ces hommes qui se donnent la mission de combattre vos notions politiques, et qui s'attachent aux institutions à mesure qu'elles vieillissent, plantes parasites qui ne croissent que sur les masses? Appellerez-vous ce langage-là une diatribe pieuse qui vous fait hausser les épaules! Non, Messieurs; appelez cela un témoignage éclatant rendu à la vérité, à l'évidence. M. Coquerel, quoique ministre protestant, n'a pu s'empêcher de comprendre la justice et le besoin du pouvoir temporel du Pape à Rome; et en homme indépendant, en homme libéral, en homme de cœur, il n'a pas écouté les pensées d'égoïsme et d'injustice qui ont pu s'élever dans son âme; il a rendu justice à Pie IX, il a rendu justice à la papauté; il lui sera tenu compte de cette noble conduite. Mais que ceux-là qui refusent de reconnaître la vérité, que ceux-là qui n'écourent que le mauvais penchant de leur nature, et ne veulent employer envers le chef suprême de l'Eglise catholique, l'évêque des évêques, qu'un langage remarquable seulement par sa couleur schismatique et rebelle; qu'ils rongissent au moins d'être moins libéraux et moins justes envers Pie IX qu'un protestant même, et qu'ils se souviennent qu'il leur sera tenu à eux aussi compte et un compte sévère de leurs paroles de fanatisme, d'irréligion, et de révolotion. On n'insulte pas impunément le Souverain-Pontife de l'Eglise catholique, et l'on ne blesse pas non plus impunément la foi religieuse de tout un peuple. Si MM. de l'Avénir s'occupent peu d'avoir du respect pour le chef visible de la religion qu'ils affectent de respecter, qu'au moins ils aient assez de pudeur et de respect pour la conscience et les convictions de leurs semblables, pour ne pas afficher publiquement leur mépris pour la papauté, et leurs erreurs (idées avancées!) en religion!

Mais nous disant ces messieurs, détracteurs du St. Siège: Parlez tant que vous voudrez, c'est la démocratie qui triomphe à Rome, et la démocratie doit l'emporter, puis-que Dieu l'a mise dans le cœur de tous les hommes, comme le sentiment du beau, du bon et du vrai! Mais nous le demandons aux gens de sang-froid, à ceux qui ne veulent pas comme MM. de l'Avénir dénigrer et dénaturer tout qu'est-ce que la démocratie? N'est-ce pas le gouvernement ou la souveraineté réside dans le peuple? Eh! bien, est-ce là le gouvernement actuel des Etats Pontificaux? Une poignée d'aventuriers, de tuchards, d'ambitieux et d'assassins, qui s'emparent du pouvoir souverain, et emploient, pour s'y maintenir, les menaces, la crainte, l'intimidation, la corruption et l'assassinat, est-ce là le gouvernement démocratique? Nous ne le croyons pas. Mais les nouveaux Académiciens de l'Avénir nous assurent du contraire; en nous apprenant que c'est la démocratie qui régit à Rome, ils nous disent par là que la démocratie est le gouvernement où la souveraineté réside entre les mains de quelques ambitieux et de quelques mauvais sujets. Voilà encore une des doctrines de ces bons messieurs-là! Ne nous en étonnons pas; en faisant l'éloge des usurpateurs et brigands de Rome, ils veulent accablent le peuple canadien de l'idée de voir quelques audacieux s'emparer de l'autorité souveraine et troner au milieu de nous en maîtres souverains. Mais que ceux qui peuvent en avoir conçu la pensée, se souviennent que c'est là une conception qui ne se réalisera pas; pareilles idées ne s'allient guère à la moralité de notre peuple, qui sait apercevoir le despotisme et la tyrannie, même sous la dorure et le clinquant que MM. de l'Avénir font briller à ses yeux. Notre peuple a trop de bon sens pour se laisser prendre à un piège aussi grossier, et ce que l'Avénir appelle démocratie, il le nomme démagogie, et il a raison. Le pouvoir actuel de Rome n'est en effet qu'une pure démagogie; c'est de la démagogie comme celle qui en 1793 faisait décapiter les rois et massacrer par centaines et par milliers, les prêtres, les vierges et les meilleurs citoyens de la France, cette fille aimée de l'Eglise. C'est de la démagogie comme celle qui, dans le mois de juin dernier mettait les armes aux mains de quelques centaines de socialistes et communistes, et les envoyait à la boucherie ou aux cachots. Peut-être que le but ostensible et la cause apparente étaient différents; mais au fond on trouvait les mêmes passions et les mêmes mauvais principes. C'est ce qui nous fait dire que cette démocratie dont parle l'Avénir n'est que de la démagogie, et que c'est un horrible blasphème que de dire que Dieu l'a mise au cœur de tous les hommes comme le sentiment du beau, du bon et du vrai. Cette démagogie ne fut jamais la créature de Dieu; c'est un monstre enfanté par l'esprit du mal pour la perte de l'homme. Dieu ne l'a jamais mise au cœur de l'homme; car Dieu n'a jamais pu lui mettre au cœur ce qui est l'absence complète du beau du bon et du vrai. Il n'y a que l'irréconciliable ennemi de Dieu à qui l'on puisse attribuer avec justice la paternité d'une pareille invention. Et quoiqu'en disent nos adversaires à longue vue, cette démagogie qu'ils appellent démocratie ne l'emportera pas; les peuples comme les souverains la repousseront avec autant d'horreur, qu'en temps de peste on redoute et l'on fuit celui qui en est atteint.

Tout cela est bien bel et bon, nous répond le journal aux idées avancées; mais si le sang coule pour le rétablissement d'un ordre de choses qui s'en va lui-même, parce que la base en est vicieuse, ce sang retombera sur ceux qui veulent se partager les peuples comme des troupeaux et qui, au nom de Dieu, ne tremblent pas de faire massacrer leurs frères pour avoir le pûril orgueilleux de siéger sur un trône et de ceindre leurs têtes d'un diadème qu'ils auront arraché, par la force, aux peuples dont ils se disent ironiquement les protecteurs."

Nos adversaires s'imaginent avoir trouvé là un argument sans réplique; ils se complaisent à admirer leur travail et la logique de leurs phrases. Mais d'abord pourquoi feriez-vous retomber le sang qui coulerait pour le rétablissement du Pape à Rome, sur la tête de Pie IX? Est-ce que verser le sang des usurpateurs et sicaires de Rome ne serait pas justifiable? Est-ce que par exemple vous n'êtes pas justifiables de vous protéger contre des voleurs et des brigands? Celui qui

vent vous ravir vos livres, vos habits ou votre honneur, ne s'expose-t-il pas à perdre la vie? Oui, sans doute. Eh! bien, ce que nous disons-là s'applique à la position de Rome en ce moment. Une bande d'assassins, de gens sans aveu, d'aventuriers et de malveillants ont ravi au Pape son autorité suprême; ils se sont imposés à la nation, et usent de la menace et de la violence pour se maintenir au pouvoir. Ne sont-ce pas là des brigands comme ceux qui voudraient vous ravir votre bourse? La seule différence qu'il y ait entre eux, c'est que ceux de Rome sont des brigands plus audacieux et plus coupables. Ne pouvant que par les armes les empêcher de conserver un pouvoir dont les premiers effets entre leurs mains sont la tyrannie, l'intimidation, le pillage et l'établissement de comités de salut public, ne serait-on pas justifiable d'y avoir recours, et pour cela aurait-on à se reconnaître coupable de meurtre volontaire? Non; de même que quelque fois le pouvoir constitué est forcé d'envoyer un corps d'armée contre une bande de pillards qui infestent le pays et d'user envers eux de moyens violents de répression; de même, par rapport à Rome, en employant les armes contre les Sturbini, les Camini, etc., ce serait faire la classe à des malfaiteurs publics, et le sang qui coulerait en cette occasion ne devrait pas retomber sur la tête de ceux qui voudraient délivrer la société du joug de ces gens sans foi ni loi. Ce sang retomberait sur la tête des instigateurs et des fauteurs de tous les troubles de Rome, de ces gens dont tous les efforts tendent à des bouleversements sociaux, afin d'enrichir ceux qui n'ont rien aux dépens de ceux qui possèdent. Car tous ces turbulents et tous ceux qui les valent et les appuient, montent par leurs actes qu'ils sont des admirateurs des doctrines de M. Proudhon, et s'ils ne craignent le ridicule, ils crieraient volontiers avec lui que la propriété est le vol.

Quant à dire, en parlant du pouvoir temporel du Pape que "c'est un ordre de choses qui s'en va de lui-même," c'est une assertion des plus ridicules; mais ajoutons-à cela "parce que la base en est vicieuse." Nos lecteurs doivent juger de cet avancé par les deux articles que nous avons publiés dans nos dernières feuilles au sujet du pouvoir temporel du Pape. Ils doivent examiner si, à l'heure qu'il est, le Pape a moins qu'un neuvième siècle besoin d'être au prince temps et libre et indépendant de l'autorité d'aucun autre souverain, ils se convaincraient qu'aujourd'hui plus que jamais la liberté entière doit être laissée au Souverain-Pontife, et qu'il ne peut l'avoir qu'en étant souverain indépendant dans ses états et hors de ses états. Quant à savoir si la base de ce pouvoir est vicieuse, comme le prétendent les MM. de l'Avénir, nous référons à nos deux précédents articles sur ce sujet; on y trouvera des preuves incontrastables du contraire. D'ailleurs, écoutez ce que dit à ce sujet M. Pierre de Roux dans ses lettres sur l'Italie: "On a jugé convenable, dit-il, de donner un chef visible de tous les pasteurs une indépendance territoriale, un pays essentiellement consacré à la religion, où toutes les puissances chrétiennes fussent représentées; où elles pussent, par leurs ambassadeurs discuter librement sur un terrain neutre les grandes questions relatives au gouvernement ecclésiastique de leurs états respectifs. Système honneur d'une liberté vraiment évangélique! Il faut donc l'inventer, dit-il à cet égard un grand publiciste, s'il n'est déjà réalisé. C'est le conseil amphitryonien de l'Eglise universelle: le Conclave et son auguste chancelier à Rome, sont réellement pour les souverains qui communiquent avec eux par leurs députés, ce qu'étaient, pour le repos de la Grèce, les amphitryons à Delphes ou aux Thermopyles, des conciliabules perpétuels." Maintenant est-ce donc ce système honneur, système qu'il faudrait inventer s'il n'existait pas, dont MM. de l'Avénir disent que la base est vicieuse? Oui, c'est ce système-là; jugez, amis, lecteurs, de la logique et des idées avancées de nos modernes réformateurs. Oh! il n'y a pas à s'y tromper: la science des MM. de l'Avénir provient, au fond, et immédiatement, d'une source royenne par l'Eglise. Les doctrines de l'Avénir sont en effet les mêmes que celles de son confrère de Paris (l'Avénir de 1811 et 1832); ce sont les mêmes doctrines que celles des Paroles d'un croyant et des Affaires de Rome; ce sont enfin les doctrines de M. De Lamennais, cet auge déchu dont l'Eglise pleure la perte. Ces compatriotes MM. de l'Avénir sont pour prêter leur appui à tous ceux qu'ils entreprennent de croire opprimés. Sans doute qu'il leur est venu à l'idée que M. De Lamennais pouvait bien être une victime du pouvoir despotique (?) du Souverain-Pontife. De suite, ils prennent sa cause en main, ils se pénètrent de ses idées et de ses doctrines, et les reproduisent en 1819 pour faire voir leurs idées avancées, et peut-être même pour montrer combien il leur coûte peu de régenter les ministres, les évêques, les rois et le Souverain-Pontife lui-même! Il est bien vrai que leurs principes sont destructeurs du bon ordre et contrairement même à la croyance de tous les catholiques; n'importe il faut proclamer ces principes, et tenter de faire triompher les idées de M. De Lamennais.

Nos lecteurs se convaincraient d'avantage de la vérité du rapprochement que nous venons de faire, à mesure que nous avancerons dans ce travail. Nous n'irons pas plus loin dans la feuille de ce jour, afin de ne pas trop fatiguer leur attention, et pouvoir mieux remplir notre tâche.

DE LA LOYAUTÉ.

Nos lecteurs se rappelleront facilement que, vendredi dernier, nous leur annoncions que plusieurs des lecteurs de l'Avénir, à St. Hyacinthe, l'Assomption, Boucherville, etc., dégoûtés des principes de ce journal-là, venaient de le renvoyer et n'en voulaient plus. Eh! bien, le lendemain les rédacteurs de l'Avénir régalaient leurs lecteurs d'un article sur ce sujet; et chose étrange, le numéro de leur feuille qu'ils nous envoyaient se contentait pas l'article en question! Comment expliquer un fait pareil? Est-ce là ce que l'on appelle de la loyauté? Pourquoi supprimer, dans la feuille qu'on nous envoie, un article par lequel on nous injurie de toutes manières? Est-ce que par hasard on aimerait à faire effet dans les campagnes, avant que nous puissions avoir connaissance d'un semblable écrit? Ou bien, aurait-on peur de nous attaquer loyalement? Peut-être même est-ce là ce que MM. de l'Avénir un péché d'habitude, et peut-être sont-ils dans la contume de réguler leurs lecteurs de la campagne d'articles, qu'ils ont bien soin de dérober aux yeux de leurs adversaires politiques et religieux? Ce sont là autant de questions auxquelles les lecteurs consciencieux ne manqueraient pas de trouver des réponses satisfaisantes. Toujours est-il que l'arti-

cle a été écrit, et que maintenant, grâce à l'obligeance d'un ami, nous l'avons en notre possession.

Les Rédacteurs prétendent que notre avancé n'est pas correct (nous supprimons ici les jolies épithètes de menteur, faux, etc.). Eh! bien, nous, jusqu'à preuve du contraire, nous maintenons notre avancé, parce que nous avons tout lieu de le croire correct. D'ailleurs nous espérons pouvoir donner bientôt d'autres détails.—Les rédacteurs avaient ingénieusement perdu deux (!!!) abonnés à St. Hyacinthe, deux (!!!) en ville, et un à Longueuil. Mais ajoutent ils, "nous en avons reçu dix nouveaux en échange!" Re Marquez bien, lecteurs, ce chiffre rond, 10. Ce n'est ni 7, ni 8, ni 9; c'est juste dix!! Ça donne si bien le mot dix. Les rédacteurs se disent en effet: "Les lecteurs feront un rapprochement entre la perte et le gain; ils verront qu'il y en a eu cinq de perdus, mais dix de retrouvés; ça leur sautera aux yeux, c'est tout ce qu'il nous faut." Avouons néanmoins que les rédacteurs de l'Avénir sont très-élancés, non seulement dans leurs expressions qui sont toujours marquées au coin de la politesse, mais encore dans le nombre de leurs abonnés.—Mais quand ces messieurs se mettent à prendre leur sérieux et à se fâcher, ça ne badine plus; cieux et terre, tremblez. "Nous ne pouvons retenir notre indignation," nous disent les messieurs de l'Avénir. Mais en vérité c'est une position très-pénible! Vous avez toute notre sympathie, nous comprenons bien à vos douleurs. Pourtant si vous voulez bien nous en croire, excellents confrères, vous ne ferez plus d'efforts, et vous laisserez aller votre indignation. Ne vous épisez pas inutilement; donnez la clef des champs à votre robuste indignation; et puis qu'elle soit vagabonde et dévergondée, vous n'en serez pas responsables, et vous aurez fait tout en vous pour lui empêcher de bons principes.

Mais, reprérent nos doucereux confrères, "on voudrait faire croire à ceux qui reçoivent l'Avénir actuellement, qu'ils ne sont pas catholiques!" Voilà qui est plus grave; ainsi nous brisons de côté le langage, et nous disons sans crainte "qu'il faut être bien indifférent sur le chapitre de la religion pour souscrire à l'Avénir." C'est en effet ce papier-là qui se réjouit des malheurs de Pie IX, condamne les actes des Papes, prêche la révolution, et couronne ses mauvais principes de la sentence suivante:

"Les rois s'en vont. Qu'ils soient Pape ou laïque, il faut qu'ils disparaissent; c'est la loi de nos jours."

Eh! bien! les lecteurs de l'Avénir croient-ils pouvoir, comme catholiques, encourager une feuille qui a de pareils principes? Nous laissons à leur bon-sens, nous laissons à leurs sentiments religieux, nous laissons à leur conscience à répondre à cette question. Quant à nous, nous le répétons: des catholiques ne peuvent pas encourager un pareil journal. Tous les hommes de sang froid et de religion seront de notre avis.

NOUVELLES A LA MAIN.

Le Morning Courier, parlant de l'élément de Toronto, termine son article comme suit: "Ce sont là les premiers fruits de la conduite atroce du ministère qui voulait payer les rebelles pour s'être révoltés, et nous prophétisons que ce n'en est pas la fin!" Est-ce que notre confrère par hasard aurait à ce sujet des renseignements certains?

La Gazette de Montréal, parlant de M. Papineau au sujet du bill de représentation, dit: "Il savait que son vote donnerait à sa race (les Canadiens-Français) le contrôle sur cette province, mais il a refusé de le donner, parce qu'il était contraire à ses principes!" Aux prochaines élections, dit encore la Gazette, "personne ne sera aussi dédaigné que lui, parce qu'il a donné ce vote!" Les conservateurs, dit le Morning Courier, doivent veiller à ce que le Ministère et le Parlement actuels ne viennent pas une seconde session! Quant à l'annexion, ajoute le même journal, "nous sommes parfaitement sûrs qu'en général le pays est opposé à tout changement de cette espèce. Dans cette persuasion, nous ne croyons pas nécessaire de présenter d'arguments pour prouver que, sans l'annexion, nous pourrions être, de bien des manières, dans une position beaucoup plus mauvaise que celle que nous avons aujourd'hui."

La Gazette de Montréal de vendredi dernier essaye de diminuer la haute opinion que le public a de l'honnêteté politique de M. Baldwin. Après lui avoir donné quelques jolies épithètes de sa façon, la bonne Gazette l'appelle un Jésuite! Dans l'insertion de ce journal-là, le mot Jésuite est une insulte. Mais nous sommes certains que tous les hommes justes et sans passions reconnaîtront dans ce titre l'éloge de M. Baldwin, et comprendront par-là que la Gazette lui reproche d'être trop honnête, trop instruit et trop bon citoyen.

Le Herald de New-York (du 16) dit en parlant du Canada: "On doit regretter que le bill introduit dans le congrès, pour établir la réciprocité de commerce entre les Etats Unis et le Canada, ne soit pas devenu loi durant la dernière session; mais nous ne doutons nullement qu'on ne s'en occupe de bonne heure dans le mois de décembre prochain, et qu'on ne législate promptement sur ce sujet. Nos amis du Canada peuvent être sûrs que c'est là une question populaire aux Etats-Unis, et qu'elle sera emportée avant longtemps."

La Gazette Officielle de samedi contient une proclamation, offrant £50 de récompense pour la découverte et l'appréhension de la personne ou des personnes qui le 12 du courant, ont tenté d'incendier la maison de M. Mc Namee au coin de Ste. Marie.

Le Transcript de samedi, parlant de M. Papineau, dit: "Il est inflexible, justement de la même manière que Robespierre était inflexible; mais comme Robespierre il n'est pas incorruptible. Maximilien aurait certainement rejeté les £1000 que Louis-Joseph a reçus."

Nous voyons, par le Pilot d'hier, que tout l'établissement de ce journal-là sera vendu le 20 avril, et cela parce que les propriétaires sont ruinés par le verdict qui vient d'être rendu contre eux. Nous espérons pourtant qu'il n'en sera rien, et que nos confrères du Pilot trouveront moyen de continuer leur utile journal.

Nous avons le plaisir d'annoncer que Mgr. de Montréal continue à avoir du mieux, quoique sa convalescence se paraisse devoir être longue.

Nous voyons que M. Morrison doit introduire aujourd'hui un Bill pour amender la loi du Libelle.

Le CHOLÉRA disparaissait à Glasgow; dans toute la dernière semaine, il n'y avait eu que 15 nouveaux cas dont deux seulement ont été funestes.